

TABLE DES RESSOURCES
EN AIDE ALIMENTAIRE DU
CENTRE-DU-QUÉBEC
(TRAACQ)

CADRE DE RÉFÉRENCE

Avant-propos

Depuis de nombreuses années, l'aide alimentaire offre une réponse concrète aux besoins alimentaires des personnes seules et des familles à faible revenu. En région, ce mandat est assumé par des ressources ou des groupes de bénévoles qui bénéficient de l'appui et du soutien de leurs communautés. L'implication de tous permet d'aller au-delà de l'aide alimentaire; cela permet de créer des milieux de vie où chacun trouve un appui afin de regagner son autonomie dans la dignité.

Les ressources en aide alimentaire, comme nous tous, subissent d'année en année les impacts de l'augmentation du coût des aliments. Les défis grandissants auxquels sont confrontées ces ressources trouveront, en partie, des solutions dans chacune des communautés, que ce soit par des dons plus importants en argent et en denrées ou par une implication bénévole plus forte.

La prospérité relative de la région du Centre-du-Québec n'enlève rien à l'intensité des difficultés vécues par les personnes en situation de pauvreté ou par les ressources qui les soutiennent. Cependant, ce contexte nous permet de croire qu'il existe de nombreuses opportunités permettant de surmonter tous ces défis.

Unir nos forces au sein d'une concertation régionale nous apparaît comme une des avenues prometteuses. Ensemble, nous pourrions développer de nouvelles solutions et contribuer à amener un soutien supplémentaire aux ressources en aide alimentaire. S'unir, c'est se donner un outil et une voix afin de placer l'aide alimentaire au cœur des priorités de la région.

Les membres du comité de coordination et initiatrices de la mise sur pied de la concertation régionale :

| | | |
|----------------------------|-------------------------------|------------------------|
| <i>Isabelle Voyer</i> | Sécurité alimentaire | MRC d'Arthabaska |
| <i>Josée Gariépy</i> | Centre du Plateau Laval | MRC de Bécancour |
| <i>Nathalie Belletête</i> | Comptoir alimentaire Drummond | MRC de Drummond |
| <i>Marie-Claire Boutin</i> | ORASSE | MRC de L'Érable |
| <i>Francine Baril</i> | La Ressource aide alimentaire | MRC de Nicolet-Yamaska |

Table des matières

| | | |
|-----|--|----|
| 1. | <i>Mise en contexte</i> | 3 |
| 2. | <i>Quelques notions sur l'aide alimentaire</i> | 4 |
| 3. | <i>Situation de l'aide alimentaire au Centre-du-Québec</i> | 5 |
| 4. | <i>Table des ressources en aide alimentaire du Centre-du-Québec (TRAACQ)</i> | 7 |
| 4.1 | Vision, mandat et orientations | 7 |
| 4.2 | Composition | 8 |
| 4.3 | Rôles et responsabilités | 8 |
| 4.4 | Gouvernance et fonctionnement | 9 |
| 5. | <i>Conclusion</i> | 9 |
| | <i>Annexe 1 : Soutien attendu de la concertation régionale</i> | 11 |

1. Mise en contexte

La création d'une concertation régionale pour les ressources en aide alimentaire trouve son origine dans une démarche amorcée, dès 2008, par le Comité régional en développement social du Centre-du-Québec (CRDS) consistant à identifier un projet collectif pour la région. Ce faisant, le CRDS actualisait ses deux grands objectifs généraux, soit :

- ⇒ fournir aux actrices et acteurs territoriaux et régionaux des moyens facilitant l'exercice de leur rôle en regard du développement social, prioritairement auprès des groupes vulnérables et des territoires défavorisés;
- ⇒ soutenir et développer le partenariat en développement social dans les territoires et dans la région du Centre-du-Québec.

Ainsi, en 2009, toutes les MRC furent consultées sous la thématique famille-pauvreté afin d'identifier leurs problématiques prioritaires et celles pouvant bénéficier d'un soutien du palier régional. La tournée se termina par une rencontre régionale, le 15 juin 2009, où l'une des priorités régionales qui ressortit fut la sécurité alimentaire; plus précisément, au niveau de la reconnaissance, du soutien et de la concertation des ressources impliquées.

En novembre 2009, le CRDS a mis sur pied un comité de travail en sécurité alimentaire avec des représentantes de chacune des MRC. Le comité réalisa des travaux permettant de mieux connaître les acteurs de premier plan en aide alimentaire. Le Répertoire des ressources en aide alimentaire (2011) du Centre-du-Québec est issu de ces travaux.

Au cours de ses travaux, le comité orienta ses actions spécifiquement sur la dimension d'aide alimentaire et les ressources impliquées.

En octobre 2012, le comité de travail en sécurité alimentaire organisa un forum régional des ressources en aide alimentaire de la région. Cet exercice avait pour but de préciser la forme de soutien attendu par ces derniers. Les ressources en aide alimentaire ont identifié 18 besoins, et parmi ceux-ci, la création d'un regroupement des ressources en aide alimentaire se retrouvait au troisième rang (voir annexe 1).

Entre temps, la Conférence régionale des élus réalisa une tournée dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale afin d'identifier les actions prioritaires des territoires de MRC et les priorités régionales en termes de lutte à la pauvreté. Cet exercice permit de confirmer que la sécurité alimentaire représentait toujours une priorité locale et régionale.

Depuis plusieurs années, l'ensemble des organisations œuvrant dans la région est constant dans l'expression d'un besoin de soutien plus important au volet de la sécurité alimentaire. En parallèle, les médias régionaux et nationaux nous informent d'une détérioration continue de la capacité des ressources en aide alimentaire à répondre à une demande croissante.

C'est dans ce contexte que s'est imposée la volonté de mettre sur pied une concertation régionale des ressources en aide alimentaire. En 2013, le CRDS accordait une aide financière à partir du Fonds régional de soutien à la réflexion et à l'action en matière de développement social (FRDS) facilitant la mise sur pied, par les ressources en aide alimentaire, d'une concertation régionale qui leur est propre afin de relever les défis grandissants.

2. Quelques notions sur l'aide alimentaire

L'aide alimentaire est perçue par plusieurs comme une activité visant exclusivement le don d'aliments aux personnes n'ayant pas les moyens financiers suffisants pour répondre à leurs besoins alimentaires. Cependant, l'aide alimentaire, telle que pratiquée par de nombreuses ressources en aide alimentaire en région, va bien au-delà du simple don d'aliments.

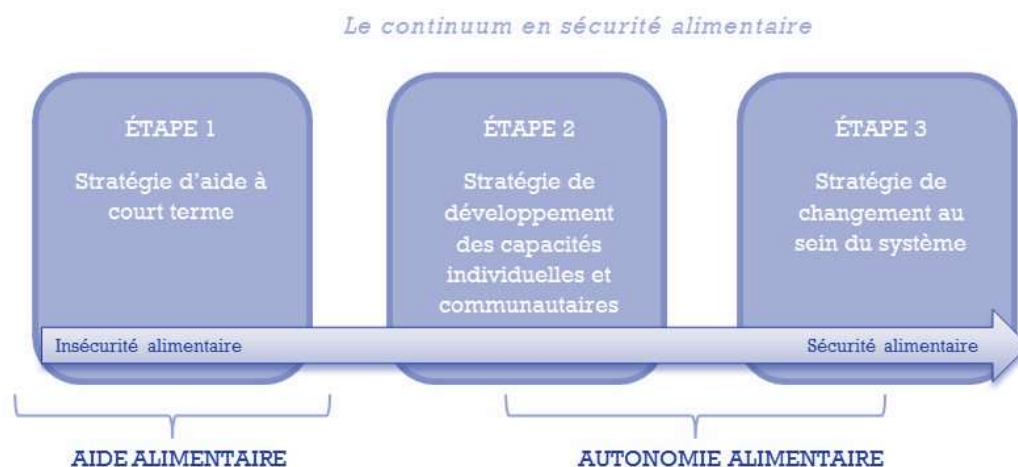
L'aide alimentaire, c'est aussi :

- ⇒ accompagner la personne afin de favoriser le développement de son autonomie;
- ⇒ éviter le gaspillage en valorisant les invendus dans les commerces et les surplus de production en milieu agricole;
- ⇒ promouvoir le développement durable, l'autonomie alimentaire et la solidarité de la communauté;
- ⇒ constituer un outil d'insertion sociale, mais aussi professionnelle et économique, ex. : développement de plateau de travail, de jardins communautaires.
- ⇒ développer une société plus solidaire.

L'aide alimentaire c'est aussi un outil de lutte à la pauvreté puisque le personnel de même que les bénévoles impliqués dans les ressources contribuent à développer une communauté plus inclusive et solidaire pour les individus et les familles démunis. D'ailleurs, le gouvernement du Québec, dans le Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale (2010-2015), identifie l'aide alimentaire comme l'un des leviers dans la lutte à la pauvreté. Lors du déploiement du Plan d'action gouvernemental en région, des tournées de consultation firent ressortir que pour quatre MRC sur cinq, la problématique alimentaire représentait une priorité. En ce sens, la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec s'est engagée, pour les projets présentés dans le cadre de L'Alliance¹ à bonifier les travaux des 5 MRC en lien avec la sécurité alimentaire.

D'une façon plus théorique, l'aide alimentaire s'intègre dans un processus décrivant les étapes entre l'insécurité alimentaire et la sécurité alimentaire. Le tableau qui suit représente bien les trois étapes de ce processus que l'on appelle le continuum en sécurité alimentaire.

¹ L'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale du Centre-du-Québec conclue dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale.



Inspiré de : Toronto Food Policy Council, 1994; Houghton 1998; et Kalina, 2001 (traduction)

Il y a donc insécurité alimentaire quand on manque d'aliments, on a peur d'en manquer, on subit des contraintes dans le choix de ses aliments, contraintes qui affectent la qualité nutritionnelle du régime (définition de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec).

À l'opposé, la sécurité alimentaire, c'est lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active (définition de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 1996).

La première étape réfère à des stratégies d'aide à court terme, pour lesquelles les ressources en aide alimentaire investissent beaucoup d'énergie. Elle n'assure pas la sécurité alimentaire certes, mais elle permet de pallier les besoins alimentaires immédiats des personnes. Cela contribue aussi à rejoindre des personnes isolées, à favoriser leur intégration sociale, à les accompagner en collaboration avec d'autres ressources de la communauté. Les deux autres étapes concernent respectivement les stratégies de développement des capacités individuelles et communautaires, et les stratégies de changement au sein des systèmes. Les ressources en aide alimentaire sont aussi engagées à ces étapes.

3. Situation de l'aide alimentaire au Centre-du-Québec

Au Centre-du-Québec, on retrouve près de 55 ressources ayant comme mission l'aide alimentaire ou un volet important de leur mission en aide alimentaire. Cela inclut aussi de nombreux groupes de bénévoles qui posent des gestes d'aide alimentaire au quotidien que ce soit dans leur paroisse ou dans de petites municipalités. De nombreux services sont offerts par ces ressources à plusieurs milliers de familles ou de personnes seules, tels

que : du dépannage alimentaire, des comptoirs alimentaires, des tablées populaires, des cuisines collectives, des popotes roulantes et des paniers de Noël¹.

On observe deux modèles d'approvisionnement chez les ressources en aide alimentaire qui distribuent des denrées sur une base régulière². Il y a celles qui sont accréditées auprès de Moisson Mauricie Centre-du-Québec (Moisson) qui fournit la majorité de leurs denrées. Et il y a celles qui s'approvisionnent, d'une façon autonome, principalement dans leur communauté. Les ressources accréditées auprès de Moisson se retrouvent principalement dans les MRC de Nicolet-Yamaska, Bécancour et de l'Érable, ce qui représente 28 % de la population du Centre-du-Québec. Pour leur part, les autres ressources, qui sont autonomes pour leur approvisionnement, sont situées dans les deux MRC d'Arthabaska et de Drummond représentant 72 % de la population.

Un nombre grandissant de personnes et de familles font appel aux ressources en aide alimentaire, et cela pour des périodes plus longues. L'augmentation du coût de la vie, de la tarification des services publics, et surtout, l'augmentation du prix des aliments en est la principale cause. En effet, Statistique Canada a établi que de janvier 2007 à décembre 2012, la hausse cumulée du prix des aliments a été de 19 %; le prix des aliments a augmenté au taux annualisé de 3,5 %. L'augmentation est encore plus importante pour certaines catégories d'aliments : viande fraîche ou surgelée 21,9 %, produits céréaliers 27,2 %, légumes en conserve et préparation à base de légumes 22,9 %.

Ce contexte économique occasionne des difficultés supplémentaires aux ressources en aide alimentaire pour répondre adéquatement à la demande. Cela affecte leur capacité d'acheter des denrées, augmente leurs coûts de fonctionnement, génère de l'épuisement auprès du personnel et des bénévoles.

Par ailleurs, ce même contexte amène l'industrie alimentaire et les grands marchés d'alimentation à mieux gérer leurs inventaires, réduisant ainsi les surplus, et par conséquent les dons. De la même façon, les producteurs agricoles doivent aussi rationaliser leurs opérations, ce qui amène une réduction ou une inaccessibilité des surplus dans les champs ou même une réorientation de la production vers des productions plus rentables comme les céréales.

Les besoins de soutien des ressources en aide alimentaire vont donc en grandissant. Lors du premier Forum régional des ressources en aide alimentaire du Centre-du-Québec en 2012, ces dernières nous ont précisé la teneur du soutien attendu de la part de la concertation régionale (voir l'annexe 1).

¹ L'inventaire des services offerts est disponible dans le *Répertoire des ressources en aide alimentaire du Centre-du-Québec* sur le site du CRDS : <http://crds.centre-du-quebec.gc.ca/client/uploads/76/6171264242089.pdf>

² Schéma d'approvisionnement ou distribution de denrées : http://www.bioalimentairecq.ca/client/schemaapprovdistributiondenrees_20130501.pdf

4. Table des ressources en aide alimentaire du Centre-du-Québec (TRAACQ)

4.1 Vision, mandat et orientations

Une vision partagée représente en quelque sorte l'image ou la projection que les personnes impliquées dans le projet auront développée ensemble (Guide pratique pour démarrer et conduire un projet concerté, CRDS).

La vision repose sur des valeurs telles que l'autonomie et la solidarité entre les gens et les organisations, l'équité dans la répartition des ressources et la recherche de solutions, le respect des différences entre les organisations membres dans leur mode d'organisation au niveau du fonctionnement, des clientèles, des moyens et des services offerts.

La vision de la TRAACQ consiste à mettre en commun les forces respectives des ressources en aide alimentaire afin d'agir ensemble pour que tous les citoyens et citoyennes du Centre-du-Québec mangent à leur faim dans la dignité.

Le mandat (ou la mission) de la TRAACQ encadre le pouvoir d'action de ce dernier. Il s'agit, en quelque sorte, de préciser les objets relevant de sa responsabilité, de définir son rayon d'action. Pour employer une image plus familière, « quelle est la grandeur de la patinoire pour les joueurs? ».

Le mandat de la TRAACQ consiste à répondre aux besoins exprimés par les ressources en aide alimentaire.

L'élaboration d'orientations représente l'assise sur laquelle le plan d'action s'élaborera. Elles doivent être en cohérence avec la mission et le mandat que le comité se donne.

Quatre **orientations** encadrent les actions de la TRAACQ, soit :

- ⇒ **Mobilisation.** Mobiliser les acteurs locaux et régionaux à soutenir le maintien et le développement des services des ressources en aide alimentaire afin de répondre plus adéquatement aux besoins des personnes et des familles à faible revenu.
- ⇒ **Connaissance.** Constituer et diffuser des éléments de connaissance favorisant une réponse plus adéquate aux besoins de la région en aide alimentaire.
- ⇒ **Soutien.** Soutenir les ressources en aide alimentaire sur plusieurs volets contribuant à améliorer leurs services tels que : l'approvisionnement, le financement, la gestion, la formation du personnel et des bénévoles et l'accompagnement vers l'autonomie des utilisateurs.
- ⇒ **Développement.** Contribuer à développer et à améliorer les services des ressources en aide alimentaire sur les volets touchant les achats, l'approvisionnement, le transport, l'entreposage, la préservation et la transformation des aliments.

Ces orientations sont en cohérence avec les priorités identifiées par les cinq MRC lors de la tournée Famille-pauvreté réalisée par le CRDS en 2009 qui étaient la concertation, le soutien et la reconnaissance.

De plus, ces quatre orientations permettent d'intégrer les 18 formes de soutien exprimées par les ressources présentes lors du Forum régional des ressources en aide alimentaire du Centre-du-Québec de 2012.

4.2 Composition

La TRAACQ est constituée de toutes les ressources de la région du Centre-du-Québec dont :

- ⇒ la mission première vise l'aide alimentaire;
- ⇒ un volet important de leur offre de services concerne l'aide alimentaire;
- ⇒ des ressources bénévoles offrant principalement de l'aide alimentaire.

Un organisme, autre que ceux désignés précédemment, doit déposer à la TRAACQ une demande d'adhésion selon la forme prescrite.

Le comité de coordination de la TRAACQ est composé d'au plus deux représentants de chaque MRC choisis par les ressources membres de chaque MRC pour une période de deux ans.

Un de ces deux représentants doit appartenir à une ressource communautaire dont la mission principale est l'aide alimentaire ou possède un volet important de ses services en aide alimentaire. L'autre représentant doit appartenir à une ressource de la MRC membre de la TRAACQ.

Afin d'assurer une continuité des actions et des orientations ciblées, un de ces deux postes sera occupé pour une période d'un an par un représentant de la ressource ayant travaillé à mettre sur pied la concertation.

Le comité de coordination peut aussi inviter à ses rencontres, selon le besoin et sur une base ponctuelle, d'autres ressources.

4.3 Rôles et responsabilités

4.3.1 Chaque ressource membre doit désigner un représentant qui :

- ⇒ participera aux rencontres annuelles (1 ou 2 par année);
- ⇒ collaborera à la sélection d'un ou de deux représentants de sa MRC qui assisteront aux rencontres régulières du comité de coordination;
- ⇒ possédera le mandat de parler au nom de sa ressource;
- ⇒ s'engagera à ramener l'information auprès des membres de sa ressource.

4.3.2 Chaque membre du comité de coordination doit :

- ⇒ participer aux rencontres du comité de coordination ou informer au préalable de son absence ;
- ⇒ collaborer à l'avancement des travaux et à la réalisation du plan d'action;
- ⇒ représenter les préoccupations et les besoins de toute sa MRC;
- ⇒ informer les membres de sa MRC de l'avancement des travaux du comité de coordination;

- ⇒ s'impliquer, selon le besoin, dans des sous-comités de travail ou à des activités de collecte d'information dans sa MRC.

4.4 Gouvernance et fonctionnement

Les membres du comité de coordination assument collectivement le leadership de la TRAACQ. Ces derniers ont la responsabilité d'élaborer le plan d'action, d'identifier les actions à réaliser et de collaborer à son actualisation. De plus, ils doivent approuver les comptes rendus des rencontres du comité de coordination, de même que les rapports annuels, les contenus, les dates des rencontres annuelles et des Forums régionaux ainsi que de toutes autres activités.

De plus, les membres du comité de coordination désignent, s'ils le jugent pertinent, leurs représentants à des tables de concertation régionale et leur porte-parole advenant des activités médiatiques.

Le comité de coordination est soutenu dans ses travaux par une personne à la coordination engagée à mi-temps (deux jours par semaine) sur une base annuelle.

Les rencontres du comité de coordination sont soumises à ces règles :

- ⇒ Tenir minimalement quatre rencontres régulières par année. Planifier une ou deux rencontres annuelles de tous les membres. Des rencontres spéciales (forum régional, comité ad hoc ou de travail) se tiendront au besoin. Une rencontre du comité de coordination pourrait être reportée si l'on réunit moins de 60 % de ses membres.
- ⇒ Les décisions du comité de coordination sont effectives, s'il y a consensus de tous ses membres. En cas d'impasse, une décision peut être prise si 90 % des membres présents à la rencontre appuient la proposition.
- ⇒ Un ordre du jour est validé au début de chaque rencontre et un compte rendu est produit et accepté lors de la rencontre subséquente.
- ⇒ Les rencontres se tiendront en alternance dans chacune des cinq MRC.

Les règles concernant l'animation des rencontres et la prise de notes pour la rédaction des comptes rendus et autres documents seront précisées selon la présence ou non d'une personne à la coordination. De même, le remboursement des frais de déplacement et de repas des membres du comité de coordination sera déterminé selon le financement disponible.

5. Conclusion

L'aide alimentaire repose toujours sur l'implication de femmes et d'hommes pour qui la solidarité envers tous les membres de leur communauté constitue une valeur fondamentale. Au cours des dernières décennies, l'aide alimentaire s'est organisée et structurée pour en arriver à proposer une offre de services fiable et de qualité.

Comme l'ensemble de la société, ce secteur subit les pressions d'une économie en continuelle transformation. Il doit faire face à une inflation constante, touchant de plein

fouet l'alimentation. Il transige avec des interlocuteurs (producteurs agricoles et industrie alimentaire) qui, de plus en plus, centralisent et même mondialisent leurs opérations. Il interpelle les différents paliers de gouvernement pour qui l'équilibre budgétaire de l'État devient la priorité.

Ainsi, les défis qui se présentent à nous sont nombreux et de plus en plus complexes. Voici les principaux que nous aurons ensemble à relever :

- ⇒ faire face à l'augmentation des coûts d'opération lorsque le financement est stagnant et que les besoins sont de plus en plus grands pour les personnes et les familles à faible revenu;
- ⇒ établir des relations avec l'industrie alimentaire lorsque celle-ci est aussi sollicitée par des banques alimentaires provinciales;
- ⇒ conclure des ententes d'approvisionnement lorsque les questions de transport et d'entreposage restent à solutionner;
- ⇒ maintenir l'implication des bénévoles dans un contexte de vieillissement et de démobilité;
- ⇒ composer avec un nombre grandissant d'utilisateurs dont les problèmes de santé mentale dépassent trop souvent nos compétences;
- ⇒ augmenter le soutien de nos communautés quand ces dernières connaissent peu l'étendue de nos actions.

La Table des ressources en aide alimentaire du Centre-du-Québec propose de s'unir pour faire face à tous ces défis. Nous croyons qu'ensemble nous aurons plus de poids et de moyens pour influencer le développement positif de l'aide alimentaire en région. La responsabilité que nous assumons envers les membres de notre communauté aux prises avec la pauvreté, nous entendons la partager et l'étendre à tous les acteurs régionaux concernés.

« Ce n'est pas vraiment de notre faute s'il y en a qui ont faim, mais ça le deviendrait, si on n'y changeait rien ». Coluche, 1986.

Annexe 1 : Soutien attendu de la concertation régionale

| N | PRIORITÉ |
|----|---|
| 1 | Hausse du financement à la mission (entre autres pour embaucher des ressources humaines). |
| 2 | Créer des liens avec les producteurs agricoles locaux pour assurer un meilleur approvisionnement (créer des liens via la corporation agroalimentaire, les syndicats, les organismes régionaux, les CLD). |
| 3 | Créer un regroupement régional en sécurité alimentaire. |
| 4 | Mettre en place une concertation qui sera un lieu d'échange et d'information entre les organismes du Centre-du-Québec (bon coup, financement, information, les pratiques, les besoins, lien avec autres partenaires, etc.). |
| 5 | Rechercher et divulguer des sources de financement autres pour la sécurité alimentaire (ex. : dans le secteur de l'environnement). |
| 6 | Formation en gestion des bénévoles pour motivation, recrutement, rétention, intervention avec les utilisateurs qui vivent des problèmes. |
| 7 | Transport (achat de camion, point de services dans les municipalités, partenariat avec compagnie de transport). |
| 8 | Revoir les programmes d'emploi d'Emploi-Québec - plus adaptés en termes de récurrence, durée, etc.). |
| 9 | Développer une ressource humaine en intervention psychosociale dans la même MRC pour plusieurs organismes. |
| 10 | Développer une plateforme Internet réservée aux organismes en SA pour s'offrir les surplus entre les organismes dans la région. |
| 11 | Groupes d'achat pour équipements (frigo, congélateurs, camion). |
| 12 | Réflexion sur la distribution en milieux ruraux. |
| 13 | Formation régulière et à la grandeur du Centre-du-Québec en intervention sociale. |
| 14 | Éducation et sensibilisation de la population, des partenaires, des hauts dirigeants, etc. |
| 15 | Formation régulière et à la grandeur du Centre-du-Québec en hygiène et salubrité (MAPAQ, Agence). |
| 16 | Groupes d'achat avec les producteurs locaux. |
| 17 | Mettre en place une concertation pour occuper le siège vacant à la TROC CQM. |
| 18 | Sensibilisation des grandes bannières en approvisionnement. |